

« Challenge Grand Nîmes »

REGLEMENT 2018

Art. 1 Gestion

Le Challenge Grand Nîmes est organisé par la société Milhaud Karting SARL.

Art. 2 Condition d'admission

Le challenge Grand Nîmes est ouvert à toute personne âgée de **16 ans minimum**.
Un concurrent mineur devra présenter une autorisation parentale.

Art. 3 Calendrier

Le CGN aura lieu (généralement) le dimanche matin, à raison d'une épreuve par mois, d'avril à novembre (hors juillet et août). Ainsi, **6 courses** seront au programme.

- ① **30 mars Milhaud** (vendredi) ② **15 avril Alès** ③ **18 mai à Beaucaire** (vendredi)
④ **1^{er} juillet à Milhaud** ⑤ **16 septembre à Milhaud** ⑥ **4 novembre Alès**

Art. 4 Inscription

Les inscriptions se font au circuit de Milhaud. Le bulletin à remplir est disponible sur le site internet www.kartanim.fr, ou encore auprès des pistes participantes.

Le montant de l'inscription à une épreuve est de **55€** (chèques à l'ordre de Milhaud Karting).
Toutefois le montant restera de **48€** pour une inscription remise au plus tard lors de la course précédente (ou 72h avant la première).

Tout participant devra sur place, confirmer sa présence (30min avant le briefing).

Les places ne seront réservées et garanties qu'à ceux qui auront prépayé en début de saison.

Art. 5 Déroulement d'une épreuve

Si besoin, le site sera privatisé pour ce challenge.

Sauf contre-indication, la compétition débutera à **9h**, par le briefing (obligatoire) lors duquel seront notamment signifiées les particularités de fonctionnement du circuit.

Les karts seront attribués au hasard selon une méthode choisie par le circuit organisateur ; **Pour les essais (sessions), puis pour la manche 1, puis pour la manche 2, puis pour la finale. A noter qu'un pilote ne pourra rouler 2 fois sur le même kart.**

*Les concurrents seront répartis dans les **groupes pour essais**, selon le classement général (ordre d'inscription à la première date). X premiers → session A, X suivants → session B, etc...

En cas de disparités, le groupe A sera privilégié, puis le B, etc...

Chaque pilote disputera :

_une séance d' essais libres / chronométrés de	4 min... déclenchement chrono. 5 min.,
_une manche 1 de	7 minutes + tour de mise en grille
_une manche 2 de	7 minutes + tour de mise en grille
_une finale (selon capacité de la piste et nombre d'inscrits) de	11 minutes + tour de mise en grille.

Si nombre de pilote ≤ à capacité piste,

*la **grille de la manche 1** sera établie par ordre de rapidité au chrono.

la **grille de la manche** sera établie selon l'ordre d'arrivée de la manche 1

A chaque manche, le premier marquera 0 points, le 2^{ème} 2 points, le 3^{ème} 3 points, etc...

*La **grille de la finale** sera établie selon l'ordre croissant du total de points de chacun (le plus faible total en pôle).

Si nombre de pilote ≥ à capacité piste,

Plusieurs groupes distincts seront constitués ; 1^{er} des essais → groupe A, 2^{ème} des essais → groupe B, 3^{ème} des essais → groupe C (ou A), etc...

* **Grille manche 1** ; Chaque groupe ainsi constitué disputera la première manche.

* **Grille manche 2** ; Le groupe partira dans l'ordre d'arrivée de la première manche.

* Les **grilles des finales** ; Les X meilleurs pilotes à l'issue des manches (total de points le plus faible) disputeront la finale A, les X suivant disputeront la finale B, etc...

Dans les cas d'égalités, les concurrents seront départagés par leur meilleure place en manches, puis par leur performance dans la session chronométrée.

Art. 6 Comptabilité de points

Les points au classement général seront attribués comme suit :

30, 26, 23, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 0

Des points de bonus seront ajoutés :

_1 point pour l'auteur du meilleur temps de chaque session chronométrée.

_1 point pour l'auteur du meilleur tour enregistré dans chacune des finales.

_2 points de présence

Des prix pourront récompenser les **3 premiers**.

Art. 7 Modifications

Des modifications dans les schémas de courses pourront être apportées (avec l'accord des participants), soit pour des raisons majeures d'organisation, soit pour offrir aux concurrents des originalités pouvant ajouter à l'intérêt des courses.

Art. 8 Tenue vestimentaire

Les participants devront se présenter en tenue confortable, sans vêtements flottants, et avec des chaussures de sport.

Les **casques** devront être obligatoirement à protection **intégrale**. Il en sera proposé sur place, ainsi que des combinaisons anti-pluie (selon les circuits).

Art. 9 Règles à respecter

Attacher et enfermer les cheveux longs dans le casque

Attacher le casque et fermer la visière à 90% minimum

Rouler sans franchir les lignes de rive (blanches)

Ne pas porter de coups volontaires

Ne pas descendre du kart en piste

Respecter les couloirs d'entrée et de sortie des stands

Adopter une **très petite vitesse dans les stands**, dès l'entrée

Respecter les consignes du directeur de course et du personnel de piste

Respecter les messages correspondant aux drapeaux de course.

Toute manquement à l'une de ces règles entrainera une pénalité/sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve, sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

Art. 10 Décisions

Le personnel présent sur le circuit est reconnu apte à juger une action en piste. Il en fera rapport à la direction de course qui prendra la décision adéquate.

Il ne pourra être contesté une décision prise par la direction de course.

En cas de non-respect de l'une des règles établies, une ou plusieurs sanctions pourront être appliquées. Exemple :

_perte de position(s) sur la grille de départ suivant

_passage imposé par la voie des stands (drive through)

_passage imposé par la voie des stands, avec arrêt temporaire (stop and go)

- _annulation de tour(s)
- _déclassement de la course
- _déclassement de l'épreuve
- _exclusion du challenge

Il est évident qu'aucun remboursement ne sera accordé suite à une sanction engendrée par une faute du pilote.

Art. 11 Problème mécanique

Les karts étant régulièrement redistribués par tirage au sort, aucune demande de changement de kart ne sera entendue.

En cas de problème mécanique pendant une épreuve, le pilote pourra opérer un changement de kart dans la zone de stands, et surtout, après avoir reçu l'autorisation de le faire par la direction de course.

S'il est considéré que le dysfonctionnement provient d'une maltraitance de la machine, il ne sera pas fourni un autre kart.

Art. 12 Classement challenge

Tout au long, et à l'issue de la saison, il sera établi un classement général.

Le classement final retiendra les **5 meilleurs résultats** de course (points marqués selon classements de courses) de chacun. Une absence sera donc un résultat décompté. En revanche, les bonus resteront acquis.

Le 6^{ème} meilleur résultat servira à départager les éventuels ex-aequo. Puis seront utilisés le nombre de 1^{ères} places, puis de 2^{èmes}, etc...

Une **remise de prix** récompensera des participants, selon l'ordre du classement général.

La dotation représentera une valeur totale de **plus de 600€**.

Art. 13 Esprit

Bien que se déroulant sous la forme d'une compétition, il est considéré primordial de conserver un esprit amical à ce challenge.

Chaque personne qui s'inscrit à une épreuve, s'engage à rester fair-play en toute circonstance, sur et en dehors de la piste.

Rappel de l'attribution de points :

1^{er} : 30

2^{ème} : 26

3^{ème} : 23

4^{ème} : 21

5^{ème} : 20

6^{ème} : 19

Etc...

Chaque concurrent ayant disputé une épreuve jusqu'à la première manche inclue marquera **2 points de bonus**.

1 point bonus sera attribué à l'auteur du **meilleur tour** des **essais qualificatifs** (ou les auteurs si plusieurs groupes),

1 point bonus sera attribué à l'auteur du **meilleur tour** en course de la **finale** (ou les auteurs si plusieurs groupes).

« Challenge Grand Nîmes 2018 »

Fiche D'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse mél :@..... • Tél cellulaire : - - -

Je souhaite participer au Challenge Grand Nîmes 2018, et notamment m'inscrire aux épreuves suivantes :

- | | | |
|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | ① 30 mars (vendredi) | MILHAUD |
| <input type="checkbox"/> | ② 15 avril | ALES |
| <input type="checkbox"/> | ③ 18 mai (vendredi) | BEUCAIRE « Julie Tonelli » |
| <input type="checkbox"/> | ④ 1 ^{er} juillet | MILHAUD |
| <input type="checkbox"/> | ⑤ 16 septembre | MILHAUD |
| <input type="checkbox"/> | ⑥ 4 novembre | ALES |

Je règle donc x 55€

..... x 48€

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du Challenge Grand Nîmes et m'engage à le respecter.

Agé de moins de 18 ans, je joins une autorisation parentale

Date :

Signature :

Milhaud karting vous informe que les informations personnelles fournies sur ce document sont destinées au fichier clients de la société. Elles pourront à ce titre, être utilisées pour communiquer au client, des informations, changements de tarif, promotions, etc... Milhaud karting s'engage à ne pas vendre ni divulguer ces informations à l'extérieur de la société. Conformément à la loi, le client dispose du droit de rectification ou ratification des données le concernant. Ce droit devra être exercé par courrier postal adressé au siège de Milhaud karting, ou par mail à l'adresse : bruno@kartanim.fr